Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_135-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 08 décembre 2025

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2025-135

En exercice : 30
Présents (P) : 25
Excusés (E) : 1
Pouvoirs : 4
Nombre de votes : 29

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 décembre, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Bernard ETHORÉ en date du 28 novembre 2025.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Gérard BERRÉE (P), Dominique BOISSEL (P), Bruno BOURGEOIS (E – A donné pouvoir à Roland HERCOUËT), Dominique DAHYOT (P), Evelyne DAVID (P), Murielle DOUTÉ-BOUTON (P), Michel DUAULT (P), Stéphanie DUMAND (E), Bernard ETHORÉ (P), Éric FERRIERES (P), Audrey GRUEL (P), Didier GUÉRIN (P) Roland HERCOUET (P), Audrey HIROU-ROBERT (P), Françoise KERGUELEN (P), Sébastien LE RHUN (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Aude MARTY (E - – A donné pouvoir à Murielle DOUTÉ-BOUTON), David MOIZAN (P), Sandrine NOGUES (E – A donné pouvoir à Michel DUAULT), Chantal PERSAIS (P), Pierre PERSEHAIE (P), Ange PRIOUL (P), Patrick RIFFAULT (P), Catherine ROBIN (P), Arlette ROUZEL (P), Fabienne SAVATIER (P), Éric THOMAS (P – A donné pouvoir à Ange PRIOUL)

Secrétaire de séance : Chantal PERSAIS

URBANISME - HABITAT – PLANIFICATION - DECHETS
AVIS SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE 2026-2032

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_135-DE

Vu *les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,*
Vu *les statuts de Brocéliande communauté et notamment sa compétence en matière de création, d'aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des Gens du voyage et des terrains familiaux locatifs,*

Monsieur le Président informe que le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat de gens du voyage (SDAHGV) pour la période 2026-2032, est le fruit d'un travail concerté engagé depuis mars 2024 entre les EPCI d'Ille-et-Vilaine, les communes concernées par le schéma, les représentants de Voyageurs, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, l'État et le GIP AGV 35.

Le futur schéma départemental se traduit par 44 fiches actions thématiques et 18 fiches territoriales associées à chacun des 18 EPCI d'Ille-et-Vilaine, qui sont invités à se prononcer sur ce document avant le 07 janvier 2026.
Ces avis seront ensuite portés à la connaissance de la commission consultative qui se prononcera le 19 janvier 2026 en vue d'une adoption définitive à l'issue de la session départementale du mois de février 2026, entérinée par arrêté préfectoral.

Pour le territoire de Brocéliande communauté, les mesures du futur schéma, ci-dessous exposées, s'inscrivent directement dans la continuité du travail réalisé ces dernières années.

Constats et enjeux

Il est rappelé à l'assemblée que les prescriptions du schéma 2020/25 en matière d'équipements n'ont pas été réalisées.
Le diagnostic 2025 est donc sensiblement le même que celui de 2019 en termes de besoins. L'étude d'opportunité conduite par l'AGV 35 a cependant démontré :

- Qu'aucun besoin n'était recensé sur l'EPCI en matière de Terrains Familiaux Locatifs avec la suppression des 3 terrains familiaux locatifs initialement prévus en novembre 2022
- Aucun équipement remplissant une fonction d'aire de passage permettant d'accueillir les ménages isolés souhaitant stationner de quelques jours à quelques mois sur l'EPCI n'est identifié.

L'enjeu est donc d'analyser la réalité des stationnements diffus sur l'EPCI depuis 2020 pour évaluer les besoins d'accueil des ménages isolés sur le territoire.
En revanche, s'il n'y a aucun besoin identifié d'aménagement d'aires de grand passage, l'enjeu principal pour Brocéliande communauté consiste à **étudier la création d'une aire soupape de 2 500 m2 gérée sur Plélan le Grand et un terrain de Grands Passages de 2 500 m2 sur Bréal sous Montfort** (> 5000 habitants) pour répondre aux besoins et prévenir les installations sur terrains privés et publics.

En effet, le diagnostic réalisé remonte un nombre important de terrains non constructibles occupés par des résidences mobiles. Le PLUi a été l'occasion d'étudier, au cas par cas, les terrains potentiellement régularisables avec une seule situation régularisée. Aucun propriétaire concerné n'a exprimé le souhait d'intégrer un terrain familial locatif. L'enjeu apparait ici de clairement identifier les terrains concernés pour poursuivre la réflexion sur ces situations.

Enfin, le schéma 2026/2032 identifie pour Brocéliande communauté l'enjeu de **formaliser un projet social autour des futurs équipements communautaires** et l'enjeu **d'améliorer le fonctionnement de la gouvernance locale et sa communication**, pour faciliter l'implication de Brocéliande communauté dans les instances politiques et techniques du schéma.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_135-DE

Après en avoir délibéré, avec une voix contre (Sylvie LEROY) et 28 voix pour, le conseil communautaire décide :

- De RAPPELER le mécontentement des élus communautaires de ne pas avoir été associés aux travaux préalables à la révision dudit schéma pourtant essentielle pour l'aménagement du territoire et le respect des obligations légales des collectivités
- D'EMETTRE un avis favorable au projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2026-2032 tel qu'exposé ci-dessus prévoyant notamment la création d'une aire soupape de 2 500 m2 gérée sur Plélan-le-Grand et un terrain de Grands Passages de 2 500 m2 sur Bréal-sous-Montfort

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 10 décembre 2025,
Pour extrait conforme,
Le Président
Bernard ETHORÉ